

EDITORIAL DU MAIRE

Habitants et habitantes de Pougne Hérisson,

A nouveau vous avez rendez-vous avec le bulletin municipal et les nouvelles de votre commune. L'année 2015 aura été riche en évènements et en rencontres. Nous avons retrouvé nos amis de Chevilly-la-rue, pour renouer un lien historique... Saviez-vous que votre commune est jumelée depuis 20 ans avec une ville de la région parisienne, siège de Rungis et de la maison du conte ?

Autre symbole d'ouverture, les nombreux artistes qui, durant l'été, ont animé nos après midi et soirées avec leurs histoires. De nouveaux habitants sont venus s'installer, arrivant de la Gâtine et même de Bretagne!!! Notre commune est attractive, son nom est associé à un jardin, il sera désormais relié à son histoire portée haut et fort par son château médiéval. En 2008 la commune s'engage à garder son patrimoine, en 2015 nous nous engageons à le préserver comme un trésor que nous souhaitons transmettre aux générations futures ; en espérant que de Bordeaux, capitale de notre nouvelle région (la plus vaste et la première région agricole d'Europe) ils pourront nous entendre et nous voir !

Plus localement nous participons à la construction de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine ; il s'agit de votre avenir ; ce territoire gère de nombreuses compétences et offre une multitude de services à la population, de 0 à 99 ans ; tous les âges de la vie sont pris en compte pour que la Gâtine soit un espace où il fait bon vivre, un lieu d'épanouissement, d'éducation artistique et citoyenne.

Cependant les temps sont durs pour les collectivités locales, les sous nous manquent et les dotations baissent ; à Pougne Hérisson, le conseil municipal, faisant suite aux propositions de la commission bâtiment, a fait le choix de mettre en vente certaines propriétés communales : la cure, l'école et le bar. Ils représentent une partie de l'histoire de la commune et sont des symboles forts des institutions de notre pays. Notre choix est motivé par l'envie de faire venir de nouveaux habitants durablement et le besoin de dégager de l'autofinancement pour nos projets.

Il nous reste l'énergie et les idées, alors éclairons notre chemin, un peu comme Diogène, à la recherche de cette lueur d'humanité... elle naît de la rencontre, du collectif, du vivre ensemble et du partage.

Merci à vous tous pour votre engagement passé, présent et futur.

Merci aux conseillères qui ont mis leur énergie et leurs compétences en commun pour élaborer ce bulletin.

Bonne lecture et bonne année 2016.

Guillaume MOTARD,
Maire de Pougne et de Hérisson

Pour vos agendas :

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux,
le **vendredi 29 janvier 2016 à 20 h à la Mairie**

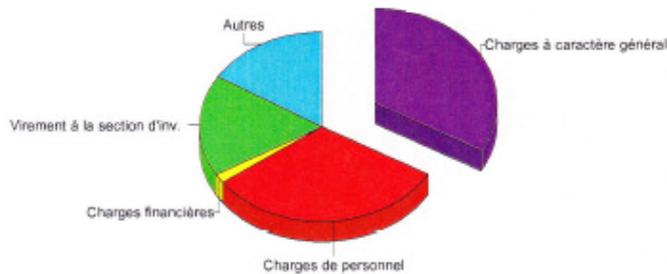
BILAN 2015

BUDGET 2015 DE LA

Répartition du budget

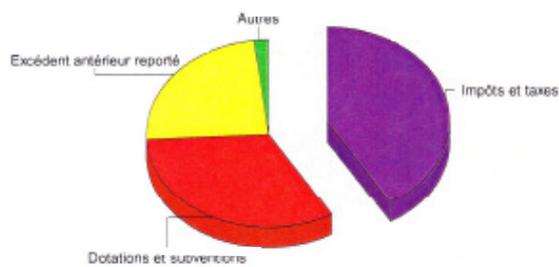
COMMUNE

Fonctionnement Dépenses



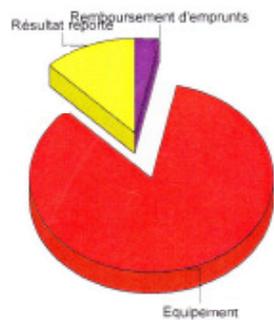
Charges à caractère général	77000	33,3%
Charges de personnel	73140	31,6%
Charges financières	3950	1,7%
Virement à la section d'inv.	40000	17,3%
Autres	37048,5	16,0%
Total	231138,5	100,0%

Fonctionnement Recettes



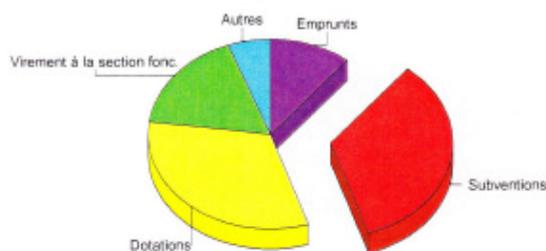
Impôts et taxes	95522	41,3%
Dotations et subventions	75700	32,8%
Excédent antérieur reporté	55216,5	23,9%
Autres	4700	2,0%
Total	231138,5	100,0%

Investissement Dépenses



Remboursement d'emprunts	8050	3,5%
Equipement	195703,6	84,3%
Résultat reporté	28531,1	12,3%
Total	232284,6	100,0%

Investissement Recettes



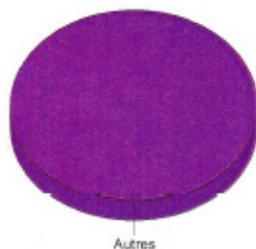
Emprunts	25000	10,8%
Subventions	79774,2	34,3%
Dotations	74589,5	32,1%
Virement à la section fonc.	40000	17,2%
Autres	12921	5,6%
Total	232284,6	100,0%

BILAN 2015

BUDGET 2015 CCAS

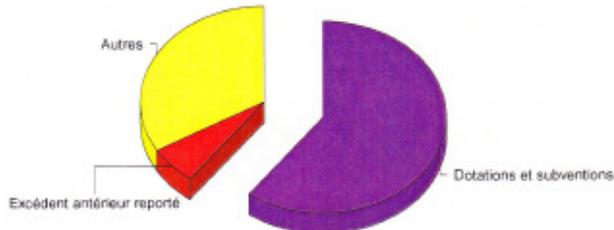
Répartition du budget

Fonctionnement Dépenses



Autres	1329,4	100,0%
Total:	1329,4	100,0%

Fonctionnement Recettes



Dotations et subventions	800	60,2%
Excédent antérieur reporté	85,3	6,4%
Autres	444,2	33,4%
Total:	1329,4	100,0%

Investissement Dépenses

- Amicale des donneurs de sang :	50 €
- APEL Sainte Marie & St Joseph :	30 €
- MFR Secondigny :	30 €
- MFR Bressuire :	30 €
- MFR Sèvreurope :	30 €
- Chambre des Métiers :	30 €
- Foyer socio éducatif :	
du Collège Louis Merle Secondigny	480 €

SUBVENTIONS 2015

ETAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

- Mme Brigitte ANDRECY
- Mr et Mme MERCIER Christian et Sylviane
- Mme Pascale AUVRAY et Mr Pascal ANNE

MARIAGE

- Le 9 mai 2015 : Mr CHEVALIER Patrice, Bernard, Claude
Et
Mlle GIORGIUTTI Chantal, Henriette
- Le 12 septembre 2015 : Mr MICHEL Etienne, André, Roger
Et
Mlle CHEMIN Mélissa, Marie



NAISSANCES

- Le 10 février 2015 : Lenzo FILIPPAZZI
- Le 28 février 2015 : Tim, Jules, Florent COUSIN
- Le 22 mars 2015 : Alya, Audrey, Lilas MICHEL



ILS NOUS ONT QUITTE

- Le 6 février 2015 : Mr Michel, Pierre CAIRE
Époux de Mme PATEAU Madeleine, Suzanne
- Le 15 mars 2015 : Mr Bernard, André BOUTET
Époux de Mme GROLLEAU Marie Thérèse, Yvette, Jeanine
- Le 27 avril 2015 : Mme Régine, Emilienne DENIS,
Divorcée de Mr CHARRIER Claude, Jacques, Ernest



MANIFESTATIONS 2015

LES VŒUX DU MAIRE

Le 30 janvier, la salle du Conseil de la Mairie de Pougne a accueilli une cinquantaine de personnes à l'occasion de la présentation des vœux du maire ;

Ont répondu présent à l'invitation :

- Mr Gérard VITRE, Conseiller Général

- Mr Xavier ARGENTON, Président de la Communauté de Communes

- Mr Philippe MOUILLER, Sénateur

- Mr Hervé-Loïc BOUCHET, élu de St Aubin le Cloud, vice-président en charge du sport



Monsieur le Maire a fait le bilan des réalisations de l'année 2014, et parlé des projets 2015

Il a également eu le plaisir de remettre à Mr Loïc HELIAS, et Mr Michel JAMET, leur attestation de securiste.



Plaisir aussi de remettre à Mr Hubert BAUDET, Maire de Pougne Hérisson de 2008 à 2014, l'agenda offert par Chevilly-la-rue, ville jumelée avec Pougne Hérisson

Il a été souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la Commune ;

Trois nouvelles naissances ont été enregistrées en 2014, ce dont nous nous réjouissons.

MANIFESTATIONS 2015

INAUGURATION DE LA SALLE POLYVALENTE D'HERISSON

Le 12 Avril 2015, sous un soleil radieux, la salle polyvalente rénovée ouvrait ses portes aux habitants pour une exposition de vieilles photos , suivie d'un repas sympathique, animé par un jeu collectif .



MANIFESTATIONS 2015

FETE DU 14 JUILLET

Comme chaque année, les habitants de la commune se sont retrouvés pour un déjeuner convivial, qui cette fois a été organisé dans la salle polyvalente ;

Des jeux avaient été installés à l'extérieur, et les traditionnelles parties de belote et de boules ont eu lieu dans l'après midi ;



MANIFESTATIONS 2015

BIENVENUE A CHEVILLY LA RUE

Le 24 juillet 2015, deux plaques de rue ont été inaugurées à Hérisson :



Celle de l'espace Chevilly La Rue, en présence des anciens élus

A noter : il existe à Chevilly la Rue, un « Square de Pougne Hérisson »

Celle de l'espace Bernard Boileau, Maire de Pougne Hérisson de 1989 à 2008, qui a œuvré pour le rapprochement des deux communes, pour l'achat du château et pour la construction du jardin du Nombriil



Après cet hommage, une collation a été servie, préparée par Mme Patricia SCHAFF, Une visite du jardin du Nombriil a été organisée



Avant d'assister au spectacle de Yannick JAULIN: Dont la participation dans ce jumelage n'est pas négligeable

MANIFESTATIONS 2015

LE NOMBRIL DU MONDE : SAISON 2015

Quelques chiffres pour cette saison :

3267 drôles et drôlesses de groupes (extra)scolaires et séjours adaptés, ont participé aux ateliers pédagogiques ;

1033 personnes ont pris part aux visites contées de 15 h 03 et 17h 03

1503 spectateurs étaient présents pour les événements de la saison : 12 dimanches en famille et 8 nocturnes spectaculaires

Le Nombriil c'est aussi des formations, des résidences de création, trois journées avec les amateurs et les artistes pour les premiers tours de vices du MYSTERE DE SAINT POU...

NUITS ROMANES

Une fois n'est pas coutume, cette année la commune a accueilli le festival des Nuits Romanes au pied de Notre Dame de Pougne le dimanche 23 août dernier.

C'est au rythme de la compagnie MOHEIN et de ses influences d'Europe de l'est que 400 à 450 visiteurs sont venus passer la soirée.

Malgré une petite interruption liée à une météo capricieuse, le ton était festif et la mise en lumière de notre édifice était réussie et appréciée. La commune est d'ores et déjà inscrite pour la saison 2016 avec un retour à Hérisson au pied du château.



MANIFESTATIONS 2015

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SECONDIGNY

Présidente : Lysiane DESCHAMPS - Tél : 05.49.95.64.22
Trésorière : Dominique TEXIER
Secrétaire : Claude BADET
Responsable plasma : Alain GOULARD - Tél : 05.49.63.50.09



Les récents attentats à Paris ont provoqué un élan de générosité sans précédent sur tout le territoire français et notre dernière collecte de l'année 2015 sur le secteur de Secondigny, a rassemblé 127 donateurs.

Mais n'oublions pas que la mobilisation doit se poursuivre car les besoins en produits sanguins sont constants, tant pour soigner des victimes que des malades. Ainsi, 10 000 dons par jour sont nécessaires pour faire face à ces besoins.

Dates des collectes 2016 en soirée :

- mardi 26 janvier, au collège Louis Merle à Secondigny
- mardi 5 avril à la salle polyvalente de Saint Aubin le Cloud
- jeudi 23 juin à la salle intercommunale de Secondigny
- mardi 13 septembre à la salle polyvalente de Saint Aubin le Cloud
- mardi 29 novembre à la salle intercommunale de Secondigny

POURQUOI DONNER SON SANG ?

Depuis 2002, la consommation de produits sanguins a augmenté de près de 29 % et cette tendance ne devrait cesser de croître dans les années à venir. Nous devons donc rester mobilisés et vigilants. Aujourd'hui, 1 million de malades sont soignés grâce aux produits sanguins :

- 500 000 personnes par transfusion sanguine.

Par exemple : - une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement ;
- une personne atteinte d'un cancer et que la chimiothérapie affaiblit ;
- une personne souffrant de drépanocytose ;

- 500 000 personnes avec des médicaments dérivés du sang, dont les immunoglobulines (indispensables à certains déficits immunitaires) , les facteurs de coagulation ou encore l'albumine.

Il n'existe pas de traitement capable de se substituer au sang humain.

Les conditions pour donner son sang :

- Etre âgé(e) de 18 à 70 ans
- Etre munie (e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don)
- Etre reconnu (e) apte au don
- Peser au moins 50 kg
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué)

Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don

MANIFESTATIONS 2015

TELETHON

80 251 183 € collectés en 2015



Une belle édition encore que le Téléthon 2015, qui avait comme organisateur cette année : St Aubin le Cloud et Pougne Hérisson ;

Une soirée cabaret a été proposée le vendredi 4 décembre à la salle polyvalente de Hérisson, dans la bonne humeur et les effluves de vin chaud.

Ensuite une marche nocturne pour les plus courageux a pris le départ pour traverser les différentes communes ; les efforts des marcheurs et des coureurs étaient accueillis par un goûter dans l'après midi du 5 décembre à la salle polyvalente de St Aubin le cloud, sur des airs de steel band ; S'en est suivi un repas musical en compagnie de MUSICOOOL, (avec plus de 420 réservations !) pour clore ce week end.



Cathy RICARD et Alain Goulard : l'équipe fondatrice

Sans eux, le téléthon ne serait pas tout à fait ce qu'il est !

S'informer si on est concerné par la maladie : 01 69 47 11 78

Ligne directe pour les donateurs : 0825 07 90 95

PROJETS 2016

AMENAGEMENTS DES BOURGS



Le 20 septembre 2015, les habitants étaient au rendez vous pour donner leurs avis et envies

Le projet arrive dans sa phase ultime, les choix ont été faits et les priorités posées ; il s'agit désormais de se fixer un échéancier et de rechercher les financements.

Des axes ont été privilégiés :

- Donner aux habitants et aux piétons la possibilité de déambuler et de se promener en toute quiétude dans les deux bourgs ;
- Embellir, fleurir et colorer les espaces publics et communs avec la participation active des riverains et des habitants ;
- Créer une cohérence artistique en lien avec la dynamique culturelle de notre territoire ;

PROJET CHATEAU

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'urgence ont été réalisés.

Une seconde phase est lancée avec un appel à la candidature pour la consolidation de l'ensemble de l'enceinte, et la destruction du hangar situé dans la cour.

Le conseil municipal s'est aussi engagé à faire des fouilles archéologiques préventives, elles sont obligatoires quand il s'agit de sites classés.

De plus, nous souhaitons engager un diagnostic sécurité sur l'intérieur du château, afin de pouvoir à moyen terme, y réaliser des travaux et accueillir du public. Notre priorité serait le rez-de-chaussée qui est en bon état général et qui présente une structure remarquable de la période du moyen âge.

Toutes les bonnes volontés et toutes personnes passionnées par l'architecture ou le patrimoine sont les bienvenues pour venir nous aider ou nous soutenir dans ce projet.

Merci d'avance.

PROJETS 2016

SON ET LUMIERE A POGNE HERISSON

Nouvel évènement du 12 au 15 et du 18 au 20 août 2016 : LE MYSTERE DE SAINT POU !

Saint Pou : un saint qui protège des coups de tête et de la folie.

De Saint Pou, il reste une église dans le village de Pogne ; on y emmenait les enfants qui perdaient la tête ou qui faisaient des crises d'épilepsie.

Qui connaissait l'histoire de Saint Pou ? Sans doute les mères des mères de nos mères, mais rien n'était arrivé jusqu'à nous. Et voilà la légende retrouvée de Pou et Rabouni, la légende la plus dorée qui soit !

Une histoire qui ne pouvait arriver qu'ici en Gâtine, dans ce pays de brouillard et d'origines. On va tout raconter, le pire et le meilleur...

Pour participer, rien de plus simple : inscrivez-vous dès maintenant auprès de la Société d'ombilicologie, au 05.49.64.19.19 ou par internet mission @nombril.com

Ce projet n'existera pas sans vous, vous êtes tous les bienvenus ainsi que vos familles et nombreux amis, petits et grands ; il y a une légende d'antan à faire revivre !

TRAVAUX AU CORDON

Nouveau local pour le Cordon :

Le permis de construire est accordé pour l'extension du cordon et de la grange. L'actuelle buvette du Cordon va s'agrandir et devenir un véritable lieu d'accueil pour répondre aux attentes ; un lieu fondamental de rencontres et de discussions, essentiel dans le dispositif d'accueil et d'éducation.

Dans le prolongement de la grange et à l'emplacement de la dalle béton existante, une extension sera montée autour d'une structure en bois, avec une façade qui s'ouvrira sur la Place du Cordon par de larges accès. L'espace donnera sur la Grange à Jarry, des hublots seront percés permettant ainsi d'observer la grosse machine depuis la salle pédagogique.

Début des travaux cet hiver et ouverture prévue pour la saison 2016;



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

A F N

Comme chaque année, cinq sorties de drapeaux seront assurées :

- Le 8 mai en souvenir des défunts de la guerre 39-45
- Le 11 novembre en souvenir des défunts de la guerre 14-18, suivie du banquet annuel à Hérisson
- Le 5 décembre : souvenir des défunts de la guerre d'Algérie, niveau cantonal
- Le dernier dimanche d'avril en souvenir des déportés, niveau cantonal
- en juin : pour le congrès départemental UNCAFN

A noter les rendez-vous les 3^{ème} mardi de chaque mois (sauf de juin à août) pour d'acharnées parties de belote ou belles ballades à pied sur les chemins de notre commune.

L'association organise un pique nique le 3^{ème} mardi de juin, deux voyages d'une journée

Et trois bals musette : à Saint Aubin le cloud le 1^{er} mai, à Chatillon sur thouet le 4^{ème} dimanche d'août et le 3^{ème} dimanche de décembre.

Le bureau est composé de six membres :

R. ROULLIER, Président

R. SOULARD, Vice président

A. BAILLARGEAU, Secrétaire

E. NOIRTAULT, Trésorier

G. GUITTON, M.LIAUD (St Aubin), Membres

R MORIN, Porte drapeau

LES AINES RURAUX

Depuis 2014 Mme Odette SAPIN est la présidente de cette association . La composition du bureau est la même que l'an passé :

Vice présidente : Mme Jeanne PINTAUD

Secrétaire : Mr Jean CANTET ; trésorier : Mr Robert ROULLIER

et quatre membres : Mr DAVERAT René, Mr André GUICHARD, Mme ROBIN Monique et Mr TURPAULT Jacques

En 2016, leur traditionnel repas de Pâques aura lieu salle polyvalente de Hérisson le 31 Mars, l'Assemblée Générale le 15 décembre 2016 ;

La date du repas d'été n'est pas encore arrêtée définitivement

COMITE D'ANIMATION

Le Comité d'animation est une association régie par la loi de 1901 et a pour but d'organiser des manifestations diverses, tant culturelles qu'artistiques, sportives ou amicales.

Si vous souhaitez participer à la vie festive de nos bourgs, rejoignez nous , nous serons heureux de vous accueillir ainsi que vos idées et propositions.

Présidée par Mr Gérard PILLET,

Vice-président : Philippe ROBIN

Secrétaire : Sophie DAVENEL

Trésorier : Jean-Claude GUINFOLLEAU

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

LE NOMBRIL DU MONDE

Le nombril, c'est un pôle touristique qui accueille le public dans le jardin, les groupes, et qui anime des visites contées, ouvert d'avril à septembre ;

C'est aussi un pôle pédagogique qui gère l'accueil scolaire et périscolaire, les interventions en milieu scolaire ;

C'est un pôle d'oralité qui accompagne les artistes en résidences, supervise les formations pour le tout public et les professionnels, participe et coordonne le réseau de promotion du conte, un pôle culturel qui organise les évènements de la saison.

Président Jean-François BACLE

Vice-Président Jean-François SCHAAF

Trésorier : Olivier ROCHER

; Vice-Trésorier Daniel FASANINO

Secrétaire Pierre MEUNIER

; Vice-Secrétaire David JOUANNETAUD

Et saluons l'arrivée de la nouvelle administratrice Marie DERRIEN en septembre 2015, pour succéder à Mélanie ALAITRU, partie vers d'autres horizons.

LA GATINAISE

Président Mr Michel LIAUD, depuis 15 ans ;

Vice président : Mr Mickael JAMET, Trésorière Mme GUIGNARD Andrée, secrétaire Mme Eliane JAMET .;

L'association organise le 23 janvier 2016 son concours de belote ;

Son assemblée générale se tiendra en mars : remise des licences, Suivie d'un repas convivial ;

Une journée grillades est prévue à la fin du mois de juin ;

Et le traditionnel concours de boules sur deux jours : les 10 et 11 septembre 2016

LA MERVEILLE

L'association de boules de Hérisson, créée en 1934, vous donne rendez-vous, cette année encore, sur le boulodrome d'Hérisson courant mai ; les dates seront fixées lors de leur prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en février 2016 ;

Composition du bureau :

Mr JAMIN Robert, Président

Mr ROULLIER Robert, Vice Président

Mr CORNUAULT Bernard, trésorier

Mme CORNUAULT Nicole, secrétaire

ACTIVITE ECONOMIQUE

BAUDIN Christophe

6 Rocardette des Douves - 79130 Pougne Hérisson
Tél : 06 89 18 62 62

Travaux publics pour particuliers : assainissement, tranchées, tous travaux de terrassement,
Travaux agricoles partiels ou à façon

BOIS CREATIF, PILLET Gérard

Menuiserie, agencement

12 Rue du Trait d'Union - 79130 Pougne Hérisson
Tél : 05 49 95 61 31
Ou 06 16 51 02 08

Fabrication et pose de meubles de cuisine, salles de bains, escaliers, charpentes, portes, volets,
Barrières, clôtures, cloisons, plaques de plâtre ou encore terrasses,
Agencement de commerces, isolation, rénovation, pour particuliers ou collectivités

Cession

Je me suis installé le 1^{er} avril 1979 comme artisan menuisier à Pougne Hérisson ; Le 1^{er} avril 2002 la menuiserie Gérard PILLET devient la Sarl Bois Créatif ; A 62 ans je cède au 1^{er} janvier 2016 la gérance de mon entreprise à Pascal DELACOURT. Il sera accompagné des salariés actuels et ensemble ils auront la compétence pour vous aider à réaliser vos projets.

Je vous remercie de votre confiance pendant toutes ces années,
Gérard

CAQUINEAU Bernard

32 rue de l'école buissonnière - 79130 Pougne Hérisson
Tél : 06 78 96 18 60

Boulangerie bio installée à Pougne depuis 5 ans : fabrication de pain bio au levain, avec des farines issues de vieilles variétés de blé récoltées en Poitou Charentes, écrasées à la meule de pierre, sans additif ;

Commander par téléphone et venez chercher votre pain au fournil

Sur le marché de Secondigny le vendredi soir (17 à 19h) et à Bressuire le samedi matin, sous les Halles

EFFENBERGER Stéphane

4 rue du Trait d'Union - 79130 Pougne Hérisson
Tél : 06 30 98 94 81

Menuiserie Bois, PVC et Aluminium - Cloisons sèches, portes, portails

ACTIVITE ECONOMIQUE

FANFAN LA RECUP

16 rue des merveilles - 79130 Pougne Hérisson

Tél : 05 49 95 68 72

Ou : 06 08 41 90 16

Récupération gratuite de toute sorte de ferraille

LE GATINAIS

La petite Naudière - 79130 Pougne Hérisson

Tél : 06 81 80 78 72

Mr Patrice CHEVALIER

Plombier - Chauffagiste

LE MAGOARIEC Hubert : HAPPY PIZZA

La Naudière - 79130 Pougne Hérisson

Tél : 06 84 85 17 20

Vente de pizzas à emporter, de 17 h à 21 h

Le mardi : St Aubin le Cloud, place de l'église

Le mercredi : Clessé, place de l'église

Le jeudi : St Pardoux, place des acacias

Le vendredi : Azay sur Thouet, place de l'église

Le dimanche : La Forêt sur Sèvre, place de la mairie

SCEA LE CHENE BLANC

Valérie ROBIN

La Périnière - 79130 Pougne Hérisson

Tél : 06 50 89 01 14

Fabrication de fromages de chèvre fermiers sous différentes formes , frais ou affinés, nature ou épicés.

La fromagerie est ouverte au public pour la vente le matin

ACTIVITE ECONOMIQUE

ET AUSSI... UNE NOUVELLE ENTREPRISE DANS LA COMMUNE



Voici un an un nouvel artisan choisissait la Gâtine pour y installer sa société : HUMIFERE

Fort de 9 années d'expérience, Mr Christian MERCIER fabrique pour les collectivités et les particuliers la bio-bêche, digne descendante de la grelinette ;

Ayant découvert notre région à l'occasion de ses participations aux foires régionales, il quitte la Bretagne pour la rocadette des Doves à Pougne Hérisson ;

Il a enrichi sa production avec le pousse-pousse « communal » , aussi appelé houe maraîchère ;

un porte outils dont les avantages sont multiples, tout à fait utilisable par les particuliers qui veulent jardiner bio et sans efforts.

Différents accessoires sont disponibles :
Sarcloir, émietteur, râteau, rouleau, herse



Gageons que d'autres produits verront bientôt le jour, tant cet artisan fourmille d'idées, toujours dans le respect de la nature et des petits locataires de nos jardins.

Nous le remercions de l'accueil qu'il nous a réservé et vous invitons à lui rendre visite dans son atelier. il vous attend et aura plaisir à vous expliquer ses fabrications et leurs avantages ;

Rendez-vous également sur son site internet : www.humifere.fr
Téléphone : 05.49.64.60.45

INFORMATIONS PRATIQUES

VOUS AIMEZ LIRE ?



Le réseau des médiathèques de la communauté de communes Parthenay-Gâtine est à votre disposition :

Aux alentours de notre commune, plusieurs sites sont ouverts :

Secondigny : à noter que provisoirement, les ouvrages peuvent être consultés ou empruntés salle Largeau (juxtaposée à la bibliothèque) pendant la phase de mise en sécurité des locaux ;

Mais aussi Allonne, Azay sur Thouet, Le Retail, Saint Aubin le Cloud et Vernoux en Gâtine

Pour tout renseignement, un seul site : MEDIA-Secondigny@cc-parthenay-gatine.fr

Téléphone du réseau : 06.03.33.57.36

LA LUDOTHEQUE DE PARTHENAY :

UN LIEU POUR JOUER, DE 0 à 77 ans et plus

Lieu d'animation, d'échanges et de rencontre, bonheur des petits et des grands, pour redonner sa vraie place au jeu ;

4000 jeux et jouets à emprunter (tarif sur le site) ou à découvrir sur place (gratuitement), avec ses enfants ou petits enfants, entre ados ou adultes

Horaires, tarifs, disponibles sur le site LUDOTHEQUE@cc-parthenay.fr

Ou par téléphone : 05.49.94.24.43

Ou sur place : 22 rue des Tulipes à Parthenay



INFORMATIONS PRATIQUES

LE RELAIS PETITE ENFANCE

L'antenne de La Guichetière est un service gratuit, animé par une professionnelle de la petite enfance, destiné aux familles et assistantes maternelles des communes de Secondigny, Saint Aubin le Cloud, Azay sur Thouet, Allonne, Le Retail, Pougne Hérisson, Le Tallud et Vernoux en Gâtine ;

Des matinées d'éveil sont organisées dans ces communes, les mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 11h30 ;

Des permanences téléphoniques, un accueil avec ou sans rendez-vous sont également possibles pour répondre à vos questions et/ou besoins en tant que parent-employeur ou assistante maternelle.

Contact : Orélie PRIMAULT,

au 05.49.95.48.60, RPE-SECONDIGNY@cc-parthenay-gatine.fr



LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DE NOS AINES

PAPOT'AGE est un réseau de visiteurs bénévoles pour favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes âgées isolées. La Mutualité Sociale Agricole et l'Association Gérontologique de Gâtine organisent et accompagnent un réseau de bénévoles qui effectuent des visites à domicile chez les personnes âgées isolées.

Le but de ce réseau PAPOT 'AGE est tout d'abord un moment d'échange et de convivialité entre les deux personnes

Une fois par an une rencontre conviviale est organisée pour permettre aux visiteurs et visités du territoire de Gâtine de se rencontrer.

Ce réseau est un lien de ressources pour les bénévoles et pour les personnes visités. Il apporte un soutien et un accompagnement aux bénévoles par des temps de réflexion, d'information et d'échanges ; .PAPOT'AGE lance un nouvel appel aux bénévoles :



« Association Gérontologique de Gâtine, CLIC & Réseau de Santé »
33 rue Louis Aiguillon - 79200 PARTHENAY
Téléphone : 05.49.63.45.70
Courriel : association@clic-resea-gatine.fr
Plus d'information : www.clic-reseau-gatine.fr

Si l'action vous intéresse, ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIF LOCATION DES SALLES DE LA COMMUNE au 1^{er} Janvier 2016

LOCATION		Personnes commune	Personnes hors commune
<u>Salle d'Hérisson</u>	Repas (1/2 tarif le 2ème jour)	85	125
	Vin d'honneur	55	55
	Réunion	Gratuit	55
<u>Salle de Pougne</u>	Repas (1/2 tarif le 2ème jour)	45	55
	Jeunes de -25ans	Gratuit	55
	Vin d'honneur	40	40
	Réunion	Gratuit	40
<u>Préau</u>		30	40

Suppléments	Salle de Hérisson	Salle de Pougne
Chauffage :	20 €	10 €
Vaisselle	15 €	10 €
Forfait si nettoyage non fait	100 €	70 €

Tarif vaisselle détériorée :	Assiette : 6,10 €	Couteau : 4,60 €
	Verre, fourchette, grande cuillère : 1,50 €	
	Petite cuillère, tasse : 0,90 €	

Rappel pour les associations communales:

- Pour leurs activités non lucratives : en dehors des week-end et jours fériés, chaque association doit en début d'année établir une convention d'occupation gracieuse des salles avec la mairie, et fournir une attestation d'assurance ainsi qu'un chèque de caution de 200 €, valables toute l'année.
- Pour leurs activités lucratives, en dehors des week-end et jours fériés, chaque association devra s'acquitter du tarif appliqué pour la location des salles ;
- Chaque association a le droit d'utiliser la salle d'Hérisson ou la salle de Pougne , un week end par an à titre gratuit, que ce soit pour une activité à but lucratif ou non ;
- Les autres week-end, chaque association devra s'acquitter du tarif appliqué pour la location des salles ;

INFORMATIONS PRATIQUES

ORDURES MENAGERES ET EMBALLAGES : NOUVEAU MODE DE COLLECTE

Fin 2015 et début 2016, le Syndicat Mixte à la Carte du haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) va uniformiser, sur l'ensemble de son territoire, la collecte des ordures ménagères et des emballages en bacs individuels. L'objectif est de responsabiliser l'utilisateur vis-à-vis de sa production de déchets et d'offrir à tous les habitants les mêmes facilités de tri.

L'évolution de la collecte se traduit par :

- la suppression des bacs « ordures ménagères » collectifs ;
- la collecte des bacs individuels des ordures ménagères et des emballages
- les bacs seront collectés alternativement tous les quinze jours (sauf dans certains centres agglomérés)

La dotation de bacs

Chaque habitation sera dotée de 2 bacs de 240 litres :

- un à couvercle vert pour les ordures ménagères
- un à couvercle jaune pour les emballages recyclables

Les bacs sont mis à disposition des habitants, mais restent la propriété du SMC .

Les bacs « ordures ménagères » seront pucés en vue d'une éventuelle mise en place de la redevance incitative.

Le stockage et le lavage des bacs sont de la responsabilité de l'utilisateur ;

La distribution a commencé en octobre 2015 ; un planning a été ou sera transmis.

En cas d'absence un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres, offrant la possibilité de fixer un rendez-vous.

La collecte

Le jour de collecte ainsi que l'emplacement du point de regroupement seront indiqués lors de la distribution des bacs. Les bacs devront être sortis la veille de la collecte, au point de regroupement. Ils devront être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Les consignes de tri



Le bac à couvercle jaune est réservé aux emballages recyclables : bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages cartons, emballages métalliques .

Le bac à couvercle vert doit contenir uniquement des ordures ménagères en sacs fermés. Les ordures ménagères résiduelles sont tout ce qu'il reste après le tri des déchets.

TOUT BAC CONTENANT DES ELEMENTS NON CONFORMES NE SERA PAS COLLECTE

Attention

Le verre et les papiers doivent toujours être déposés dans les bornes d'apport volontaire qui restent en place

Les déchets verts peuvent être déposés en déchetterie, mais nous vous rappelons qu'ils peuvent être compostés pour fournir un excellent engrais au potager ou sur les massifs

Les autres déchets doivent être déposés en déchetterie.

Retrouvez toute l'actualité du SMC sur le site www.smc79.fr

Ou au 05.49.05.37.10

accueil@smc79.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

QUELQUES REGLES D'URBANISME

Demande préalable ou permis de construire ? certificat d'urbanisme ? Il est facile de s'égarer !

- Faites une demande de certificat d'urbanisme **Cua** pour connaître les règles d'urbanisme applicables à votre terrain
- Faites une demande de certificat d'urbanisme **Cub** pour savoir si un projet est réalisable

En règle générale, un seul cas n'est soumis à aucune formalité : il s'agit des constructions nouvelles, hors secteur sauvegardé, d'une hauteur ≤ 12 m (2 m pour un mur de clôture) d'une emprise au sol ≤ 5 m et d'une surface plancher ≤ 5 m² (maxi 10 m² pour les piscines) ; quelques exceptions subsistant, merci de vous renseigner ;

Pour tous les autres travaux, dans ou hors secteur sauvegardé, sur constructions existantes ou pour les nouvelles constructions, quelque soient les hauteurs et surfaces, une demande préalable ou un permis de construire sont nécessaires.

La complexité et la diversité des clauses du code de l'urbanisme et leurs exceptions, ne nous permettent pas de vous renseigner en détails dans ce bulletin municipal ; Nous vous remercions donc de contacter la mairie avant début de tous travaux, qu'ils nécessitent ou non une demande préalable ou un permis de construire.

Important : lorsque l'on fait une extension à une maison, ou que l'on construit un abri de jardin en dur, même sur une surface de moins de 20 m² il est impératif de faire une déclaration préalable ; les formulaires sont disponibles en mairie ; si toutefois vous aviez déjà réalisé les travaux, vous êtes invités à contacter le secrétariat de la mairie afin de régulariser la situation

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des déchets verts ou autres matériaux ou objets dans les espaces publics ou en bordure des chemins et voies publiques, conformément à un arrêté communal ; Nous avons deux déchetteries proches de nos bourgs :

St Aubin le Cloud

14 h - 18 h : lundi, vendredi

9 h - 12 h et 14 h - 18 h : mercredi et samedi

Secondigny

9h - 12 h et 14 h 18 h

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi

UN PEU DE CIVISME...

Les habitants sont invités, plus particulièrement dans les bourgs, à faire attention à ne pas laisser les excréments de leur chien sur l'espace public lors de leur promenade ou de leur sortie ;

Par avance merci

INFORMATIONS PRATIQUES

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine fédère l'action des partenaires publics et privés en associant les collectivités territoriales à la mise en œuvre des politiques de l'emploi.

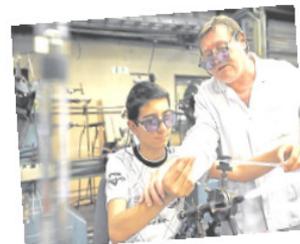
La Maison de l'Emploi et des Entreprises tient un rôle d'Observatoire du territoire avec notamment la mise en œuvre d'une étude sur la « Jeunesse en Gâtine ». Elle accompagne les employeurs publics et privés pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en particulier sur les filières Métallurgie et Bois. Elle œuvre pour le développement local en animant une cellule de veille économique, en organisant des expositions thématiques mensuelles de découverte des métiers, elle facilite la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics et organise chaque année un salon des savoir-faire en Gâtine. Elle accompagne les demandeurs d'emploi en réduisant les freins culturels ou sociaux à l'embauche par la lutte contre les discriminations et la recherche de réponses adaptées aux problèmes de mobilité

Le service Mission Locale accueille plus de 1000 jeunes chaque année. L'objectif des conseillers Mission Locale est d'accompagner ces jeunes, sortis du système scolaire, vers l'emploi ou la formation. En amont, le rôle du conseiller est de prendre en compte la globalité du jeune et de l'accompagner dans ses démarches : mobilité, logement, projet ...

Accueil sur rendez-vous à la Maison de l'Emploi à Parthenay et sur les permanences cantonales hebdomadaires.
A Secondigny le jeudi toute la journée.

La Mission Locale dispose de différents « outils » pour trouver une voie professionnelle adaptée au jeune : stages, visites d'entreprises, forum jobs saisonniers, ateliers de présentation des offres d'emploi, aide au CV, lettre de motivation ou encore le forum alternance. Pour les jeunes les plus en difficultés, la mission locale peut également proposer des entretiens avec une psychologue et orienter le jeune vers différents partenaires.

Enfin, la Mission Locale et la Maison de l'Emploi de Parthenay et de Gâtine sont au service des employeurs en proposant de l'aide au recrutement, des conseils sur les modalités d'embauche et les dispositifs, l'accompagnement des contrats aidés la découverte de métiers ...



Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

www.mdee-parthenaygatine.fr

05 49 94 23 46

13 Bld. Edgar Quinet

79200 PARTHENAY

INFORMATIONS PRATIQUES

REMERCIEMENTS

Remerciements à Mr Michel JAMET, qui après 44 années de bons et loyaux services, prendra fin décembre 2015 une retraite amplement méritée ;

Nous avons la particularité d'être une des dernières communes à avoir encore un garde-champêtre ; Nous ne lui en voulons pas que cela ne soit plus, et lui souhaitons bien sincèrement de couler des jours heureux dans notre gâtine.

HORAIRE D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE

Lundi de 14 h 30 à 17 h 30

Téléphone : 05 49 63 73 55

Mercredi de 14 h à 16 h 30

Secrétaire : Ghislaine MICHENOT

Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

NUMEROS D'URGENCE

SAMU	15	SANS ABRIS	115
POMPIERS	18	ENFANCE MALTRAITEE	119
POLICE	17	ENFANTS DISPARUS	116000
APPEL D'URGENCE EUROPEEN			112
APPEL D'URGENCE SOURDS ET MALENTENDANTS			114

Les bénévoles qui ont réalisé ce bulletin demandent votre indulgence pour les erreurs qui auraient pu s'y glisser ; toute rectification peut être apportée dans la prochaine gazette. Ce bulletin est aussi le votre, pour faire passer des informations. Vos remarques, suggestions, idées sont les bienvenues, contacter votre mairie

*Rédaction par La commission de communication : Mmes BRANDEAU Corinne, DAVENEL Sophie, FRASER Lesley et LE GUERNEVE Cathy
Impression et reliure en mairie*